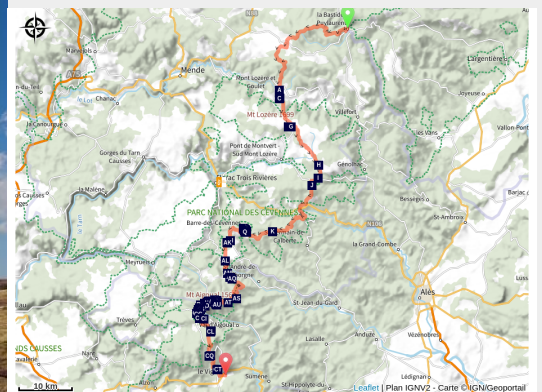


GR®7, La traversée du Massif central par les Parcs

Mont Lozère - La Bastide-Puylaurent



Finiels (Bruno Daversin)



*Un parcours de crête de 475 km !
Le GR®7 traverse cinq parcs naturels régionaux et un parc national, offrant ainsi aux randonneurs et aux traileurs un large éventail de paysages et un riche patrimoine culturel.*

Ce chemin invite au voyage, depuis les Vosges jusqu'aux Pyrénées. Il suit à peu près la ligne de partage des eaux, avec d'un côté les eaux qui convergent vers la mer Méditerranée et de l'autre celles qui rejoignent la Manche et l'océan Atlantique. Le parcours évolue à travers des sites emblématiques. Depuis les Ballons d'Alsace, il traverse le Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Il fait une brève incursion dans le département de la Haute-Marne. Il sillonne la Bourgogne depuis Dijon jusqu'aux hautes terres des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie, parcourant ainsi trois parcs naturels régionaux (Pilat, Monts d'Ardèche, Haut-Languedoc) et le Parc national des Cévennes. Enfin, il arrive en Andorre par le Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes et le Pays cathare.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 7 jours

Longueur : 138.3 km

Dénivelé positif : 4535 m

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Thèmes : Architecture et Village, Faune et Flore, Histoire et Culture

Itinéraire

Départ : La Bastide-Puylaurent

Arrivée : Le Vigan

Balisage :  GR

Communes : 1. La Bastide-Puylaurent

2. Mont-Lozère-et-Goulet

3. Luc

4. Cheylard-l'Évêque

5. Saint-Frézal-d'Albuges

6. Cubières

7. Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère

8. Vialas

9. Saint-Privat-de-Vallongue

10. Saint-André-de-Lancize

11. Saint-Germain-de-Calberte

12. Cassagnas

13. Saint-Martin-de-Lansuscle

14. Barre-des-Cévennes

15. Molezon

16. Cans-et-Cévennes

17. Vebron

18. Le Pompidou

19. Rousses

20. Bassurels

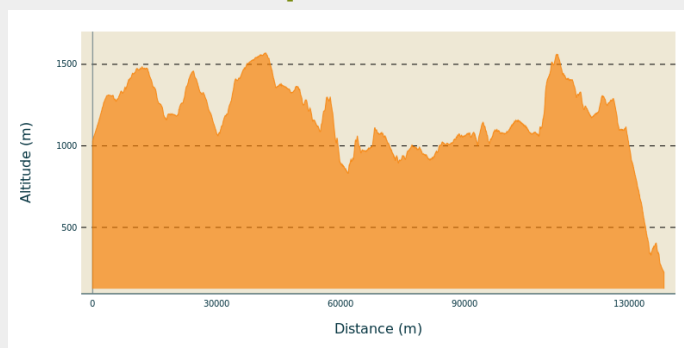
21. Saint-André-de-Valborgne

22. Val d'Aigoual

23. Meyrueis

24. Saint-Sauveur-Camprieux

Profil altimétrique



Altitude min 224 m Altitude max 1570 m

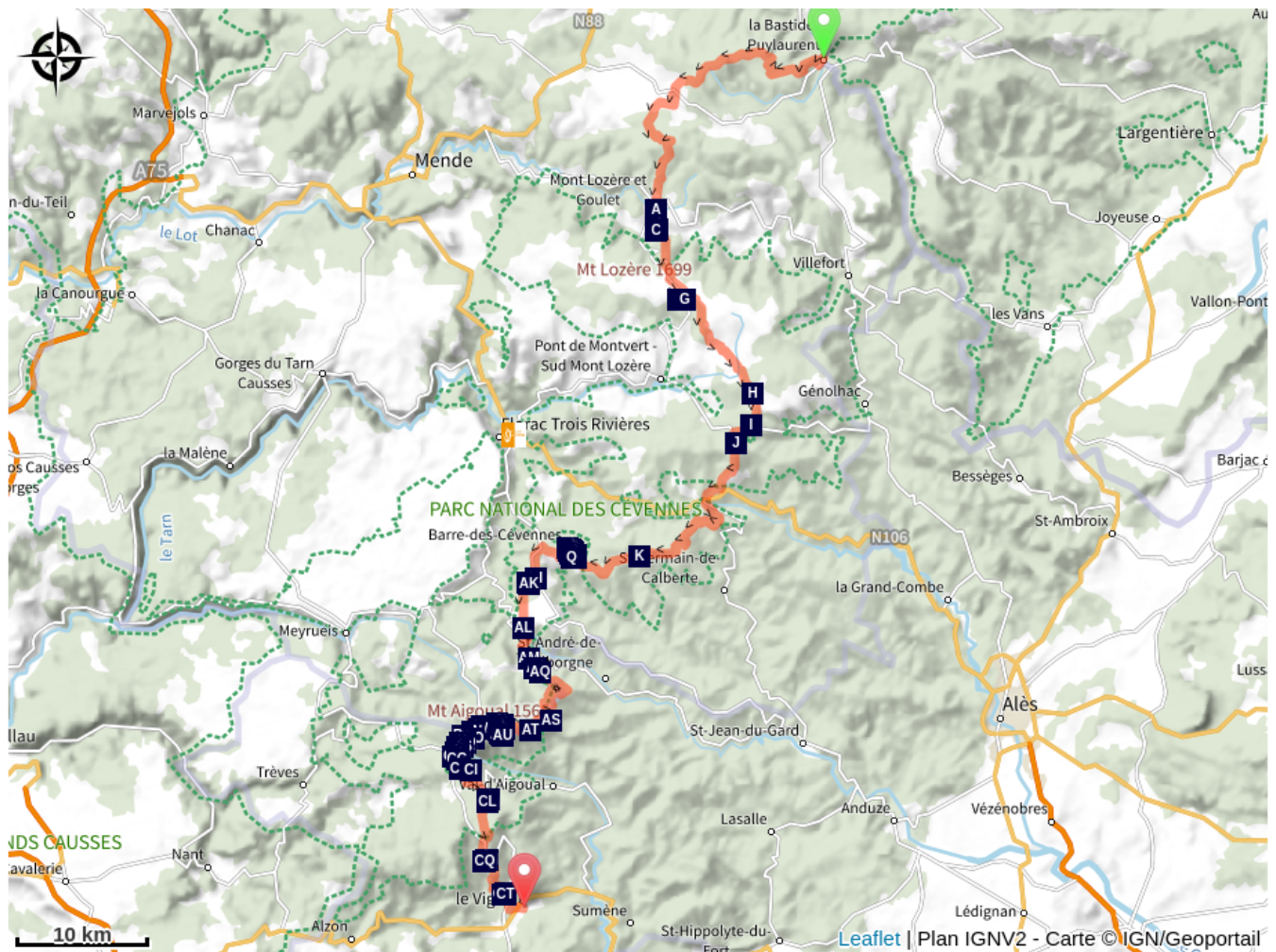
Seul le segment du chemin qui traverse le territoire du Parc national des Cévennes, entre la Bastide-Puylaurent et Le Vigan, est ici présenté. Il constitue une itinérance d'une semaine.

Toutes les informations sur l'itinéraire dans sa totalité sont sur le site mongr.fr de la Fédération française de la randonnée pédestre.

Étapes :

1. Variante GR®7 de Barre des Cévennes à Le Poujol (Bassurels) - Jour 1
16.5 km / 487 m D+ / 5 h
2. Variante GR®7, Le Poujol au sommet de l'Aigoual - Jour 2
19.5 km / 1300 m D+ / 8 h

Sur votre chemin...



La croix des Missions (A)

Les coubles (C)

Plantes rases et arbrisseaux (E)

Pelouse subalpine (G)

La forêt domaniale du Bougès (I)

Obélisque du Plan de Fontmort (K)

Grès érodés (M)

Les passereaux (B)

Oiseaux (D)

Petit peuple de l'herbe (F)

La draille du Languedoc (H)

La draille du Languedoc (J)

Affleurement de grès (L)

Village de vacances (N)

Toutes les infos pratiques

i En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

! Recommandations

Attention, pour des raisons diverses, il peut y avoir une différence de balisage entre le marquage sur le terrain et le tracé du topoguide : **merci de bien vouloir suivre le balisage sur le terrain.**

Adaptez votre équipement à la randonnée de plusieurs jours, mais aussi aux conditions météorologiques du jour. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures et un chapeau. Refermez soigneusement clôtures et portillons.

Comment venir ?

Transports

Ligne de Bus TER entre Mende et La Bastide-Puylaurent.

Ligne de train TER entre Alès et La Bastide-Puylaurent.

Ligne de Bus Le Vigan-Alès.

<https://www.lio.laregion.fr>

Parking conseillé

La Bastide Puylaurent

i Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national, Florac

Place de l'ancienne gare, N106, 48400 Florac-trois-rivières

info@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



Source



Comité départemental de la randonnée pédestre 48

<http://lozere.ffrandonnee.fr/>



Comité départemental de la randonnée pédestre Gard

<http://gard.ffrandonnee.fr/>



Fédération française de la randonnée pédestre

<https://www.ffrandonnee.fr/>

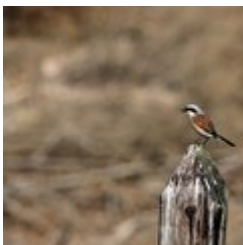
Sur votre chemin...



La croix des Missions (A)

Sur la commune du Bleymard, on trouve un grand nombre de calvaires et autres ouvrages du petit patrimoine religieux, témoins de la ferveur qui animait les habitants. On les trouve à l'entrée du village, sur la place, ainsi qu'au carrefour des chemins, protégeant le marcheur et le laboureur. Des offrandes prenaient parfois la forme de croix, alors appelées « des missions ».

Crédit photo : Nathalie Thomas



Les passereaux (B)

Les milieux ouverts, composés de quelques arbres et de buissons, sont favorables aux passereaux. Cet ordre est le plus vaste et le plus varié de la classe des oiseaux et regroupe plus de la moitié des espèces d'oiseaux. La pie-grièche écorcheur affectionne particulièrement ce type de milieux, riches en gros insectes qui constituent sa principale source de nourriture. Cet oiseau est une espèce migratrice stricte et hiverne dans l'est africain.

Crédit photo : Régis Descamps



Les coubles (C)

Vous êtes à la croisée des chemins dont l'un est l'ancien chemin de Mende à Villefort, détaché de la route des Arvènes (la Régordane) au niveau de la Maloutière (sortie de Villefort). Combien de coubles, convois d'au moins 6 mulets bâtés, répandant le son de leurs grelots, sont passés par ici pendant des siècles ! Les muletiers, qui passaient en caravanes, animaient le village et donnaient à Cubières un air de prospérité. La rue du village, alors très marchande, alignait ses auberges et ses échoppes.

Crédit photo : nathalie.thomas



Oiseaux (D)

Les vertébrés profitent des plantes ou des petites proies : c'est notamment le cas du lièvre ou encore du lézard vivipare, à la queue épaisse, qui est convoité par l'aigle chasseur de reptiles, le circaète Jean-le-Blanc. Chez les rapaces, on peut apercevoir les silhouettes caractéristiques des busards cendré et Saint-Martin qui volent au ras du sol. Parmi la foule des petits passereaux, se trouvent le traquet motteux, visiteur d'été installé sur une pierre, ou plus rare, et la perdrix grise. Cet endroit est aussi propice pour entendre le chant des alouettes.

Crédit photo : © Bruno Descaves

Plantes rases et arbrisseaux (E)

Une grande quantité de lumière favorise l'apparition, parmi les graminées, de nombreuses autres herbes rases, presque toutes vivaces, appartenant à d'autres familles botaniques. Elles forment un véritable fouillis végétal. Parmi les belles fleurs alpines, la pulsatile printanière, les gentianes bleues naines en été... D'autres végétaux, de taille plus modeste, sont fort capables de « miter » une pelouse moins pâturée qu'autrefois. Les réseaux d'herbes, perdant de leur densité, offrent des points de fragilité que des arbrisseaux exploitent pour s'y développer au cœur de la pelouse : les myrtilles, associées ici aux airelles rouges et à la callune vulgaire (une bruyère).



Petit peuple de l'herbe (F)

Balise n° 2

Ébauchée dès le printemps, l'explosion démographique animale s'observe dans le courant de l'été. Plus tôt, les milliers de petites bêtes n'ont pas encore terminé leurs métamorphoses. Il est alors malaisé de reconnaître, lors des différents stades larvaires, telle ou telle espèce. La pelouse d'altitude attire une petite faune montagnarde spécifique, qui se raréfie un peu partout en Europe. C'est le cas du criquet jacasseur qui anime inlassablement les pâturages de ses concerts estivaux. Les criquets ne consomment que des végétaux, alors que les sauterelles, comme le dectique verrucivore, sont plutôt carnivores. De nombreuses espèces de papillons visitent aussi les fleurs.

Crédit photo : © Bruno Descaves



Pelouse subalpine (G)

Balise n° 1

Comme dans un jardin ou sur un terrain de sport, les pelouses sont travaillées par l'homme. Le pâturage et le feu sont ici les outils de leur entretien. L'essentiel des plantes qui la constituent sont des cousines du blé et des graminées vivaces : le nard, les fétuques. Coupez (broutez) une de leurs tiges, il s'en forme bientôt cinq autres ; piétinez-les, elles se multiplient, elles deviennent très denses. Toutes ces «tortures» offrent les conditions d'un couvert végétal serré, garant de la stabilité d'un sol pauvre, pourtant noir, issu de l'altération du granite omniprésent. Voilà donc quelques clés pour une gestion adaptée de ce milieu fragilisé en cas d'abandon.

Crédit photo : © Brigitte Mathieu



La draille du Languedoc (H)

Elle a été fréquentée par les troupeaux de moutons au moment de la transhumance et par les éleveurs qui allaient vendre ou acheter des animaux à la foire de Bellecoste qui avait lieu le 16 juillet et le 25 septembre. Elle reliait les habitants du plateau au bourg de Saint-Maurice-de-Ventalon. (*Julie Hugon*)

Crédit photo : © Olivier Prohin



La forêt domaniale du Bougès (I)

Elle couvre une superficie d'environ 3 300 hectares. Le reboisement a été effectué entre 1880 et 1925, au début de la déprise agricole, pour lutter contre l'érosion due au surpâturage. L'ONF gère cette forêt aujourd'hui, en priorité dans le but de protéger les différentes espèces forestières et les écosystèmes, mais aussi dans un but de production. Cette forêt est constituées de différentes essences dont l'épicéa, le sapin pectiné, le mélèze, le pin Laricio. Une faune variée habite la forêt (cervidés, sangliers, rapaces). Quelques grands tétras réintroduits par le PNC vivent dans ces grands espaces. *(Julie Hugon)*

Crédit photo : © Guy Grégoire



La draille du Languedoc (J)

Cette draille appelée « la languedocienne » a vu passer des dizaines de milliers de moutons venus de nombreuses drailles du midi et se regroupant petit à petit pour rejoindre le plateau du mont Lozère en estive. La couverture végétale, pâturée et piétinée par tant de moutons, ne repoussait pas... Quelques troupeaux et quelques bergers perpétuent la tradition. D'autres troupeaux sont amenés en camion jusqu'à leur lieu d'estive.

Crédit photo : otcevennesmontlozere



Obélisque du Plan de Fontmort (K)

Il commémore le centenaire de l'édit de Tolérance par lequel Louis XVI accorda la liberté religieuse aux protestants. Il fut érigé en ce lieu symbolique car plusieurs combats s'y déroulèrent durant la guerre des Camisards. En 1702, les troupes royales surprennent un groupe de camisards dont elles capturent le chef, Esprit Séguier, qui est brûlé vif. En 1703, les camisards attaquent les troupes royales escortant un courrier et tuent des soldats. En 1704, 500 camisards tendent une embuscade à 300 soldats. Plus de 100 d'entre eux sont tués. *(P. Grime)*

Crédit photo : © Nathalie Thomas

Affleurement de grès (L)

Balise n° 13

De l'autre côté de la route, le talus gréseux présente des couches entrecroisées qui se sont déposées dans des eaux fluviales au courant violent. Les galets qu'elles contiennent possèdent des angles peu émoussés indiquant qu'ils ont été peu charriés. Ce grès très friable est généralement collé par de l'argile verdâtre enrichie de mica blanc sans trace de calcaire. Il témoigne de l'arrivée de la mer, il y a 200 millions d'années. Sur cette paroi, les plantes doivent compenser l'érosion intense par leur possibilité de développement rapide et être également en mesure de supporter une certaine sécheresse. On rencontre quelques rares camomilles des rochers et plantains carénés.

Grès érodés (M)

Balise n° 14

Une dizaine de mètres en contrebas du sentier, le grès montre des zones dénudées fortement érodées. Ce sont des zones très actives de départ des matériaux, surtout lors des importantes pluies d'automne et de printemps. Les plantes ne peuvent s'y installer. Seule l'implantation d'arbres pourrait stopper ce processus. Leur important système racinaire maintiendrait le sol pendant que les branches le protégeraient de l'agressivité des pluies. Ces grès sont surmontés de dolomies, calcaires et marnes contenant des fossiles marins : moules, pectens (genre de coquilles Saint-Jacques)...

Village de vacances (N)

Balise n° 12

Le village de vacances de Barre a été construit en 1971 par le syndicat intercommunal. Il comprend 30 logements et peut accueillir 180 personnes. Sa construction a pour origine une nouvelle orientation de l'économie barroise favorisant l'accueil touristique.